



- CSE Siège des 9 et 10 février 2021 -

## DÉNIS EN SÉRIES

Confiance, respect, dialogue social, double langage ! Facile de trouver l'intrus : c'est celui qui qualifie le mieux le comportement de la direction.

Dans cette instance, à plusieurs reprises, nous avons demandé des comptes sur les expérimentations concernant le métier de journaliste/monteur. Car une expérimentation est prévue dans un document officiel du plan de formation, puis démentie par la direction : « *c'est une erreur, ne vous inquiétez pas, rien ne se fera sans consultation préalable des organisations syndicales.* »

Le mois dernier, profitant de la présence au CSE du siège du rédacteur-en-chef de France Télévisions Régions (FTR) - rédaction basée à Vaise - nous lui posons la même question puisque l'expérimentation semblait annoncée entre autres sur son site. « *C'était en effet programmé, dit-il, mais ce n'est plus d'actualité* ». « Vos arguments nous ont convaincus », confirme alors le président de l'instance.

Une semaine plus tard, les organisations syndicales reçoivent une convocation pour assister à une discussion dans le cadre de l'« *Espace métiers* », antichambre des négociations ! Et là, quelle mauvaise surprise ! À l'ordre du jour : FTR, les bureaux excentrés de France 3 et les 1ères seront concernés par des expérimentations de journaliste/monteur. Voilà comment la direction envisage le dialogue, tout simplement en nous faisant croire qu'à l'instant où elle nous répond, elle dit la vérité. Mais tout peut évoluer... en quelques jours, voire en quelques heures...

C'est tout simplement scandaleux ! Pire encore, cela ne gêne pas certaines organisations syndicales, tant sur la forme que sur le fond, ce qui en dit long sur les envies de cogestion de quelques-uns. Le tout évidemment au détriment des salariés qu'ils sont censés défendre, en tout cas quand on lit leur littérature électorale. Parce qu'en séance : ils se taisent.

On n'insulte pas l'avenir en disant oui à tout au présent.

Autre double discours de la direction, celui de l'emploi. Le SNJ n'a pas signé la Rupture Conventionnelle Collective, rebaptisée par les signataires Plan de Recomposition des Effectifs ! La belle affaire !

Nous avons appris la semaine dernière que des CDD longs à la rédaction nationale vont s'arrêter. Nos jeunes consœurs et confrères seraient victimes d'une étude organisée par la direction pour jauger les effectifs dans les services. Ce ne serait pas lié à une trajectoire budgétaire pré-établie, mais aux effectifs présents en début d'année, qui ne nécessiteraient pas de conserver certains CDD. Ce qui est faux.

Au-delà de notre inquiétude légitime, les annonces faites à quelques jours de la fin de ces contrats en dit aussi long sur la méthode. Une direction sans boussole, qui placardise d'un côté avec des castings exacerbés qu'elle ne reconnaît d'ailleurs pas, et qui de l'autre se sépare de jeunes talents mis en avant sur toutes nos antennes nationales. La concurrence, TF1 en tête, sait en profiter au grand dam de France télévisions !

Alors, parle-t-on vraiment d'une recombinaison ou d'une décomposition des effectifs ? Rien sur l'encadrement pléthorique, comme sur le nombre de directeurs adjoints ou d'encadrants dans les services et les éditions ! Ni sur le coût en part variable qu'ils génèrent ! Non bien sûr, ceux qui nous dirigent n'ont que faire de la précarité des uns et de la souffrance au travail des autres.

Revenons aux castings exacerbés. Le 28 janvier dernier, lors d'une rencontre avec le directeur de l'information, le SNJ a une nouvelle fois dénoncé ce fléau qui place certains journalistes au premier plan, dans le beau rôle de ceux qui passent à l'antenne. Et les autres dans un second rôle, celui de petites mains. Vos représentants ont rappelé cette phrase tristement célèbre du directeur de la rédaction nationale, selon laquelle « *il y a des Ferrari et des 2 CV* ».

Cette dérive qui persiste depuis de nombreuses années, provoque beaucoup de souffrances. Elle s'est aggravée à cause du Covid, arme de destruction massive avec la mutualisation des sujets entre les différents JT nationaux. Certains journalistes ex-France 3, non acceptés par l'encadrement de France 2, ayant été empêchés, notamment pendant le premier confinement, de réaliser certains sujets pour France 3 car ils devaient être rediffusés dans le 20 heures !!

Le directeur de l'information a soutenu que nous étions sortis « *d'une période plus compliquée* » du point de vue des castings au 20 heures. Et d'ajouter : « *Les mots que vous employez sont graves, tout ce qui est de l'ordre de la discrimination est à bannir, toute situation mise au jour ne sera pas acceptée* ». Le SNJ a insisté, en parlant de système qui broie certains salariés, en particulier au 20 heures. Démenti ou tentative de minimiser de la part d'un directeur adjoint pour qui « *ce n'est pas systémique* ». Et d'ajouter : « *on n'est saisi que rarement* » sur cette question. Pourtant, lorsque ce ne sont pas les rédacteurs-en-chef des éditions qui font le casting, les chefs-de-services s'en chargent à leur place.

D'ailleurs, le détachement d'équipes itinérantes en régions, n'est-il pas, parfois, un moyen de sélectionner des journalistes au « profil 20-heures », sans doute au détriment de certains correspondants en régions ?

La direction précise qu'elle posera la question du « qui fait quoi dans les services ? ». Une sorte d'audit, mais pas pour évaluer la productivité de chacun, selon le directeur de l'information.

Mais alors pour quoi faire ? Pour se poser des « *questions individuelles* », « *si des cas sont mis au jour, on les traitera* », ajoute-t-il sans plus de précision. Va-t-on tenir compte du fait que celles et ceux qui ne sont pas dans le casting font inévitablement moins de sujets ? Le piège se refermera-t-il ainsi sur les journalistes que l'on veut écarter ? Le risque est patent. La ficelle est un peu trop grosse, et nous ne laisserons pas faire...

Nous n'en sommes plus à dénoncer ces faits, nous voulons que la direction sorte du déni et mette fin à ces situations. Nous sommes prêts aujourd'hui à porter devant la justice, un certain nombre de témoignages édifiants. La direction est prévenue.

Paris, le 9 février 2021